CANADA
PORT PAYÉ
POSTAGE PAID
1 c.
No 3705
MONTRÉAL

LA VIE SYNDICALE

SOMMAIRE

M. Gérard Tremblay, Sous-Ministre du Travail 1

Le Consommateur 5

La lutte contre le chômage aux Etats-Unis 6

Au Conseil Central 10

Au Cercle Léon XIII 13

Vol. 9 MONTRÉAL No 12
NOVEMBRE 1931

IMPR. ALLIÉS
SYNDICATS CATHOL.-NATIONAUX
MONTREAL, CAN.

QUI EPARGNE GAGNE

Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on gagne : c'est ce qu'on épargne. Le plus pauvre n'est pas celui qui gagne le moins, c'est celui qui dépense tout ce qu'il gagne. Des petits dépôts qui se succèdent et s'accumulent constituent une somme importante. Mettez de côté régulièrement une partie de votre salaire. Vous en prendrez l'habitude en ouvrant un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve .. .. $ 14,000,000
Actif, plus de $153,000,000

271 succursales au Canada
228 dans la province de Québec
68 dans l'île de Montréal

Rés. 4700, RUE ADAM
Tél.: CLairval 1809

Michel Chouinard

Entrepreneur

Ferblantier Couvreur.
Corniches de toutes sortes, une spécialité.

3935 - 3937, RUE ADAM,
(Coin Orléans)
Tél.: CLairval 3124

Tannerie : 4900, rue Iberville.

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Manufacturiers de
CHAUSSURES

TANNEURS
et
CORROYEURS

Bureau et fabrique :
939, Square Victoria
MONTRÉAL

LA VIE SYNDICALE

Rédaction et administration : 1231, Demontigny est, Montréal.
Tél. FRontenac 2165-6.

Vol. 9 *MONTRÉAL, NOVEMBRE 1931* *No 12*

M. GÉRARD TREMBLAY
SOUS-MINISTRE DU TRAVAIL

Un départ qui clôt une période.

Cet article ne rendra pas justice au sujet qu'il est appelé à traiter. La "Vie Syndicale" s'excuse de ne pouvoir offrir pour le moment à ses lecteurs que quelques lignes au sujet du départ de son fondateur, collaborateur et éditeur, M. Gérard Tremblay, ex-Secrétaire-général des Syndicats Catholiques et maintenant Sous-Ministre du Travail dans le cabinet Taschereau.

Ce n'est pas, en effet, un simple éloge banal, et une brève expression de regret qu'il faudrait faire en cette circonstance, mais l'histoire de toute une période héroïque où Monsieur Tremblay a joué un rôle capital, où il a consacré les plus belles et les plus enthousiastes années de sa vie.

Monsieur l'abbé Edmour Hébert a eu la main heureuse, lorsque cherchant quelqu'un pour occuper le poste de chef du Secrétariat, il s'adressa au jeune journaliste du Devoir qu'était alors le Sous-Ministre du Travail.

Il ne pouvait deviner à ce moment, toutes les qualités morales, toute l'activité, à la fois ardente et pondérée, toute la valeur intellectuelle que possédait le sujet dont il sollicitait la collaboration.

M. G. Tremblay prit son emploi dès la première année de la réunion des forces syndicales catholiques à Montréal. Avant son avènement, il y avait des unités éparses, il n'y avait pas cette consolidation des corporations que nous admirons aujourd'hui.

Nous l'avons vu avec émotion ce groupe restreint de propagandistes parcourir les milieux ouvriers de notre ville pour faire connaître à nos compatriotes l'admirable doctrine de l'Eglise sur l'organisation du travail, sur les abus de l'individualisme et les moyens d'y remédier.

La doctrine du Secrétaire Général était sûre, éclairée, son amour pour la classe opprimée était sincère et communicatif. Sa parole chaude et substancielle était entraînante. Il fut un des facteurs puissants qui secoua l'apathie de la masse à l'égard du seul moyen de protection loyal et efficace mis à la disposition de l'ouvrier pour se faire un sort meilleur; à savoir: La réunion des forces prolétariennes, sous l'égide de l'Eglise, luttant non pas pour détruire, mais pour édifier une société où les droits de tous seraient respectés et où règnerait un équilibre de justice et de charité.

Monsieur Tremblay a passé douze ans de sa vie à prêcher ce programme d'action commune. Il l'a scruté, approfondie, analysé sous toutes formes. Il avait l'amour de l'étude et le travail facile. Il a orné sa mémoire prodigieuse de tous les travaux de sociologie impor-

Srs Grises de Montréal
Prov. Nicolet
Archives

tants que l'enseignement chrétien possède. Et il est maintenant une haute compétence.

Il sait ce que l'Etat doit faire et ce qu'il doit abandonner à l'initiative privée ou à la collectivité. Il sait que les catholiques sociaux sont nettement partisans d'une intervention modérée de l'Etat pour sauvegarder, d'accord avec les groupement corporatifs, la justice sociale.

"Une bonne législation du travail, dit M. Duthoit, comporte certaines mesures d'ensemble, destinées à pourvoir au bien commun ou à remédier à des abus généraux. Quand la justice ou un intérêt d'ordre majeur l'exige, les pouvoirs publics prendront ces mesures. Sans le secours de la loi, en effet, les maîtres humains, les patrons chrétiens, pourraient comme on l'a dit, être "châtiés de leur vertu". La loi sera "la conscience de ceux qui n'en ont pas". Et par là s'explique le concours donné par les catholiques sociaux à la législation du travail.

M. Tremblay sait tout cela. Il est sous les ordres d'un Ministre de grand jugement, d'une longue expérience et d'une bienveillance toute paternelle.

Les amis des Travailleurs nourrissent l'espoir qu'ils mériteront tous deux l'extraordinaire satisfaction avec laquelle le public a accueilli leur mutuelle nomination.

Aimé BOILEAU, ptre curé.

FRontenac 2314 1001 Demontigny
(coin St-Timothée)

Joseph Brazeau
MARCHAND
BOIS ET CHARBON
Qualité - Service - Quantité

Une appréciation.

Le quatorze novembre dernier, M. Gérard Tremblay, secrétaire général des Syndicats Catholiques et Nationaux, était nommé sous-ministre du Travail de la Province de Québec.

Loin d'être une surprise cette nomination a été accueillie partout avec joie. Ceux qui connaissent M. Tremblay, qui l'ont vu à l'oeuvre et qui ont été témoins de ses activités syndicales ne pouvaient songer à un meilleur choix.

Nommé Secrétaire général des Syndicats Catholiques en 1919, M. Tremblay a consacré, depuis ce temps, tous ses efforts à les faire grandir et prospérer. Le tact et le doigté avec lesquels il a accompli son travail ardu et parfois pénible lui ont gagné la confiance et l'estime des ouvriers. A leur contact journalier, il a appris à les connaître et à les apprécier. Vivant au milieu d'eux

Émile Nap. Boileau, Sec.-Trés. Ulric Boileau, Prés.-Gérant

Bureau :
Tél. CHerrier 3191-3192

ULRIC BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS
GÉNÉRAUX

ÉDIFICES RELIGIEUX.

4869, rue Garnier, Montréal

et témoin de leurs misères et de leurs difficultés, il a toujours consenti à leur prêter son concours et à faire les démarches nécessaires en vue d'améliorer leurs conditions de travail. Son caractère prévenant, son aménité, sa patience, sa mansuétude, sa ténacité, son dévouement inlassable lui ont valu de précieuses amitiés et la sympathie de tous. Eveillé au sens social, il en a compris toute la porté et n'a jamais reculé devant les devoirs qu'il impose ou les sacrifices qu'il demande.

Mais c'est surtout par ses connaissances intellectuelles que M. Tremblay doit le succès qu'il a obtenu dans ses activités syndicales.

Doué d'une belle intelligence, il n'a pas manqué de l'enrichir par des études sérieuses et de la faire fructifier par un labeur constant et méthodique. Grâce à sa formation classique il a pu, dès son entrée en fonction au service des syndicats catholiques prendre une vue d'ensemble du problème ouvrier et en saisir les différents aspects.

Son esprit vif et pénétrant, en lui découvrant toute la complexité de ce problème lui a révélé la nécessité d'étudier soigneusement les principes auxquels il se rattache et d'en chercher à leur lumière la solution.

Les idées nettes et précises que ses études et son expérience pratique lui ont données du problème, l'ont préparé à jouer un rôle de premier plan dans le développement et l'orientation du syndicalisme catholique. On peut dire qu'il a été, surtout dans ces dernières années, l'âme du mouvement syndical catholique à Montréal. Il a toujours représenté avec honneur les syndicats catholiques auprès des corps publics, dans les différentes délégations et au sein des congrès de la C. T. C. C. du Canada.

Il arrive ainsi bien préparé à son nouveau poste. Certes son départ sera vivement senti, il est une perte sérieuse pour les syndicats catholiques.

Mais dans le nouveau champ ou il va exercer son activité il pourra leur rendre encore service. Plus que cela, il aura l'avantage, et c'est le souhait que je formule en ce moment, d'étendre sa sollicitude à toute la classe ouvrière de la province en collaborant efficacement à la préparation de cette législation sociale que les esprits désintéressés appellent de tous leur voeux.

Edmour HÉBERT,

Curé de Notre-Dame-des-Victoires,
Montréal.

* * *

Un mot des agents d'affaires.

Le départ de M. Gérard Tremblay que le Gouvernement de la Province de Québec vient de nommer au poste de Sous-Ministre dans le département du Travail n'est pas sans laisser un vide profond dans les Syndicats Catholiques et un vif regret dans les coeurs des membres des Syndicats et en particuliers des agents-d'affaires qui depuis un an ou plus partageaient ses travaux et ses soucis. Tous ont le sentiment de perdre en M. Tremblay une intelligence supérieure qui savait toujours donner la véritable solution à leurs difficultés et un coeur généreux prêt à se dépenser sans cesse au soulagement de la misère. Nous perdons encore en lui un chef d'une grande force de volonté que l'obstacle n'arrêtait jamais. M. Tremblay disait de lui-même: je suis tenace et têtu; il est bien permis d'être têtu lorsqu'on l'est comme lui avec intelligence.

Fils de matelot, il a hérité de ce courage que n'effraient ni les hautes mers, ni les vagues superbes.

Mais ce sentiment de tristesse que nous avons tous éprouvé à l'annonce de son départ a bientôt, la raison aidant, fait place à la joie. N'est-ce pas en effet un motif de joie que cet honneur qui retombe sur toute la famille syndicale. N'est-ce pas un événement heureux que celui qui fait de l'un des nôtres le protecteur attitré auprès du Gouvernement de tous les travailleurs : femmes de nos usines livrées souvent sans défense à la cupidité d'une concurrence effrénée, vieillards devenus impuissants à supporter le poid du jour, homme d'âge mur, robustes et plein de coeur et pourtant souvent impuissant à gagner le pain de leurs enfants, jeunesse ouvrière lancée dans la vie à une époque tourmentée et presque révolutionnaire, ouvriers et ouvrières de tous métiers pour qui l'agent d'affaires consacre le travail de ses journées et de ses veilles.

Nous offrons à M. Tremblay nos félicitations et nos voeux sincères. Puisse une franche amitié l'entourer sans cesse. Puisse chacun de ses actes servir au relèvement matériel et moral des travailleurs.

L. GIRARD.

* * *

M. Gérard Tremblay vient d'être nommé au poste de Sous-Ministre du Travail de la Province de Québec. Pour donner à la masse imposante des travailleurs une voix qui se fasse entendre et qui dise au Gouvernement ses aspirations et ses revendications légitimes, il fallait un intermédiaire possédant des connaissances étendues sur les problèmes ouvriers, il fallait un homme qui a vécu la vie des travailleurs, il fallait un chef dont les actes ne s'inspirent que de la justice et la charité. Pour donner un collaborateur à l'Honorable C.-J. Arcand, que nous sommes heureux de voir remplir le poste de Ministre du Travail, le Gouvernement ne pouvait pas mieux choisir que M. Gérard Tremblay. Au cours de ses douze années aux Syndicats Catholiques il a été en plus d'un compagnon aimable pour tous, le conseiller et le guide de ses collègues dans tous les problèmes et les entreprises difficiles. Son esprit clair et son dévouement seront d'un précieux concours au nouveau département du Travail.

Clovis BERNIER.

* * *

A l'occasion de la nomination de l'Honorable C.-J. Arcand comme Ministre du Travail et de Gérard Tremblay comme Sous-Ministre du Travail des remerciements furent envoyés par tous les syndicats et fédérations à l'Honorable L.-Alex. Taschereau, Premier Ministre.

Directeurs : — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty
MONTY, LEFILS & TANGUAY
POMPES FUNEBRES
CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE
Administrateurs de
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée
1926, RUE PLESSIS, près Ontario AMherst 8900

LE CONSOMMATEUR

LÉONCE GIRARD

La crise que nous traversons — et qui finira bientôt, comme semble le prouver un renouveau d'activité dans les Etats-Unis — n'est pas dû autant à une surproduction qu'à un manque de pouvoir d'achat chez les consommateurs.

Si le blé en quantités énormes pourrit dans les entrepots, si la chaussure et le vêtement ne trouvent pas d'acheteurs, si les produits agricoles se vendent à des prix excessivement bas, il ne faut pas tout jeter le blâme sur la surproduction. On ne sera pas tenté de le faire si l'on s'arrête à considérer ces foules innombrables sans gites salubres, privées de nourriture, manquant du strict nécessaire. Que de bouches dévoreraient avec avidité le blé et les fruits que rongent les vers; que de membres souffrant de froid aimeraient se réchauffer sous les épais tissus qui gisent au fond des magasins; que de familles vivraient heureuses dans ces logis où personne n'abrite; mais faute de travail et de pouvoir d'achat tous ces pauvres, réduits à l'impuissance, doivent attendre avec résignation que le ciel leur envoie des jours meilleurs.

Et voilà que pour remédier à ce mal, le plus grand des maux, à la crise du chômage qui s'accentue d'autant plus que l'argent s'en va d'avantage des mains du peuple, des économistes proposent une réduction des salaires. Et cela à cause de la concurrence, comme si le salaire de l'ouvrier de qui dépend sa vie devait être matière à concurrence; comme si diminuer les salaires selon les caprices de la concurrence ne voulait pas simplement dire la course à la misère. La diminution des salaires diminuerait le prix de revient disent-ils encore; mais les salaires élevés, en augmentant la demande et la fabrication en grande quantité, ne contribuent-ils pas tout autant à diminuer le prix de revient.

Les ouvriers ont toujours soutenu la politique des hauts salaires. Le malaise économique actuel n'a pas changé leur opinion. Ils la défendent encore avec autant d'acharnement. Et ne semble-t-il pas logique d'affirmer qu'une crise économique due à un manque de pouvoir d'achat ne trouvera sa solution que dans une augmentation du pouvoir d'achat et par conséquent dans une augmentation des gages ou au moins le maintient des salaires raisonnables.

Lorsque survient une crise il serait de beaucoup plus avantageux à la santé même de l'industrie que le patron baisse ses revenus souvent excessifs plutôt que le salaire des travailleurs.

Cette doctrine n'est pas exclusive aux ouvriers. Aux Etats-Unis nombre de patrons en sont les défenseurs. M. Ford n'a-t-il pas affirmé que "toute crise est une sommation faite au fabricant d'avoir à apporter plus d'intelligence aux

(A suivre à la page 16)

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS

GÉRARD TREMBLAY

La grande revue catholique américaine "America" du 7 novembre nous apporte la substance du témoignage du R. P. Ryan, professeur à l'Université Catholique de Washington, devant la commission Lafollette du Congrès américain, nommée pour étudier les moyens de remédier au chômage.

Le R. P. Ryan, dont le témoignage nous intéresse en raison directe de sa haute réputation de sociologue averti, propose que le Gouvernement fédéral emprunte une somme de cinq milliards de dollars pour l'exécution de travaux publics. Le témoin est d'avis qu'il y a possibilité d'écouler les titres d'un emprunt aussi formidable par le fait que d'immenses capitaux sont inutilisés faute d'activité dans l'industrie ou les services publics. Le service des intérêts exigerait un déboursé annuel de $200,000.000. Ceux-ci de même que l'amortissement seraient payés par une taxe supplémentaire sur les gros revenus et les grandes successions ainsi que sur les objets de luxe.

Une commission spéciale aurait la lourde tâche d'administrer ce fonds de crise. Les travaux à exécuter pourraient être les suivants : construction de routes, élimination des traverses à niveaux, reboisement, endiguement de quelques cours d'eau, développement des voies maritimes intérieures. On estime créer directement de l'emploi pour 4,000.000 d'ouvriers durant six mois. Indirectement, presqu'autant de travailleurs se verraient occupés par l'activité des industries appelées à produire les matériaux nécessaires à ces travaux.

Le R. P. Ryan estime entre neuf et dix millions le nombre des chômeurs aux Etats-Unis. C'est un chiffre fantastique proportionnellement comparable au nombre des sans-travail allemands. Il devient effarant si l'on admet que ce chômage signifie l'état d'indigence de 30.000.000 d'habitants, travailleurs ou dépendants.

Le projet du R. P. Ryan n'a pas la prétention d'être la cure assurée de la dépression économique, mais il contribuerait fortement à stimuler une industrie et un commerce désespérément stagnants. Par ailleurs, il n'apporte aucune solution neuve à la crise, sinon que par son amplitude, il dépasse de beaucoup ce qu'ont jamais pensé à faire dans ce sens les autorités publiques. Toutes proportions gardées, le Canada, s'il désirait suivre fidèlement la solution proposée, devrait voter un fonds de crise de $500,000.000. Ce serait quintupler l'effort fait à date par notre pays.

Nous ne sommes pas opposé à cette façon de solutionner du moins en partie

le problème du chômage. Mais il semble bien qu'il faut y mettre de la mesure.

Deux considérations opportunes sont à faire. Tout d'abord, l'accroissement gigantesque d'une dette publique atteignant déjà des chiffres astronomiques est-il à conseiller ? Ne menace-t-il pas de lancer le pays dans la voie des budgets non-équilibrés et par conséquent dans toutes sortes de difficultés qui réagissent sur l'économie générale de la nation : accroissement des impôts, raréfaction des crédits, hausse disproportionné du prix de revient, nécessité de relever des barrières tarifaires dont la hauteur excessive nuit au commerce international.

Par ailleurs, aux Etats-Unis spécialement, on se plaint que beaucoup de crédits consentis aux chemins de fer, à la grande industrie, aux banquiers de l'extérieur sont "gelés" ; et pour amener leur liquidité, on a organisé une immense institution de réescompte avec capitalisation d'un milliard de dollars. Qu'arrivera-t-il si on immobilise cinq milliards dans des travaux utiles mais ne tendant pas, après leur exécution, à faire circuler de nouvelles richesses ?

On peut rétorquer que les cinq milliards créeront un pouvoir d'achat formidable chez les chômeurs devenus producteurs et consommateurs réguliers. Celà est vrai, mais n'est-il pas préfé-

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

PEU COUTEUX ET PRATIQUE

Telles sont les deux principales caractéristiques du livret-caisse que la Banque Provinciale du Canada met à la disposition du public.

Les livrets-caisses sont en disponibilité à nos succursales de la région de Montréal.

Nos livrets-caisses sont recouverts en cuirette de six couleurs différentes. Le livret-caisse est l'article tout désigné pour recueillir les économies.

DÉPOSEZ À

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

"OÙ LES ÉPARGNANTS DÉPOSENT"

rable de doser plus sagement l'octroi de crédits pour travaux publics et d'intéresser davantage l'initiative privée à la reprise des affaires ?

Nous donnerons un exemple. Il vaut pour notre ville et je ne sais pas s'il est acceptable aux Etats-Unis. Il s'agit d'une politique de construction de logements ouvriers. Le crédit immobilier est actuellement très nerveux. On nous dit que les prêts en première hypothèque ne sont avancés qu'après complétion de la construction. Les sociétés immobilières semblent s'être entendues pour resserrer à ce point leur crédit. Jadis, un ouvrier construisait sa maison, et lorsque la couverture était posée, il était d'usage courant qu'on lui avance une bonne moitié du prêt escompté; la balance lui était remise après complétion de la construction. Il est bien malheureux que du moins chez nous, les caisses populaires ne se soient pas développées au point de rendre possible l'organisation du crédit coopératif immobilier sur une base assez large.

Tout de même, nous croyons que ce serait une sage politique d'employer les argents publics à supplémenter l'initiative privée dans la construction de logements ouvriers. Les Etats-Unis comme le Canada auraient avantage à suivre cette politique de crédit populaire. Une partie du moins des sommes considérables dont on veut disposer pourraient être affectée à ces fins.

LES "ENZYMES" DE
DE L'OEUF . . . ASSU
DE L'E

Le corps humain ne saurait se développer et se garder en bonne santé sans l'aide des ENZYMES.

Grâce au procédé de brassage Dow, les ENZYMES qu'il y a dans le malt d'orge (qui constitue la base même du moût de la Bière Dow Old Stock) réagissent complètement et permettent aux précieuses propriétés nutritives de l'orge de passer dans la bière.

La BIERE DOW OLD STOCK vous assure donc cette source supplémentaire de pro-

On
soleil
nutes
de la
Le so
tout
la Bi
une

BIE

SES "ENZYMES" FA

ELOPPENT L'OISEAU
ENT LA CROISSANCE
NFANT

priétés nutritives et fortifiantes, tout en étant un breuvage moelleux et rafraîchissant.

Essayez-la aujourd'hui . . . vous n'y perdrez rien !

ENZYMES

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables.

Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture.

Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

state que le lait en bouteille laissé au
ossède une saveur spéciale. Même 10 mi-
roduisent un effet appréciable. — Extrait
GAZETTE" de Montréal.

l peut aussi changer la saveur de la bière,
nme il change celle du lait. C'est pourquoi
e Dow Old Stock est toujours mise dans
teille verte.

E
Dow
OLD STOCK

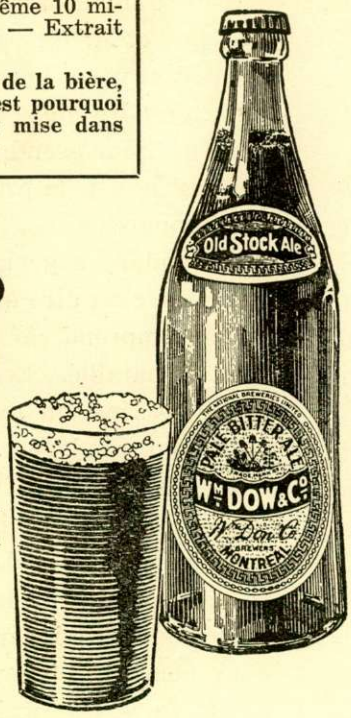

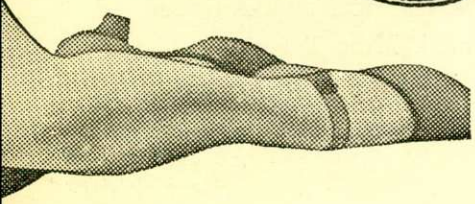

26A

VORISENT LA SANTE

L'avantage serait que la nation pour autant ne se sera pas endettée; elle aura, comme contre-partie de ses déboursés, un titre de bonne valeur, à long terme sans doute mais à échéance assurée.

Voici un autre exemple de coopération à l'initiative privée. Qu'une partie des argents destinés au chômage serve à appuyer l'organisation de toute industrie nouvelle pouvant trouver chez nous un débouché lucratif; ou à toute industrie actuelle susceptible d'accroître sa production si on lui fournit un capital raisonnable. Les banques procèdent avec une prudence très grande dans l'octroi de leurs crédits; elles cherchent même à les récupérer et à maintenir toute la liquidité possible de leur actif. Elles sont sujettes aux retraits à vue et s'organisent en conséquence. Qu'on affecte une partie des crédits publics disponibles aux fins indiquées plus haut. Encore, il n'y aura pas d'endettement public et une certitude morale de récupérer la majeure partie des avances.

Le louable but que l'on veut atteindre, à savoir stimuler l'emploi, serait obtenu tout aussi bien. Remarquez que nous ne condamnons pas le palliatif des travaux publics; nous suggérons simplement qu'on tente de la supplémenter en recourant au remède plus normal et de caractère permanent d'une initiative privée fortement appuyée.

GÉRARD TREMBLAY.

Au Conseil Central

ACCUEIL À M. TREMBLAY. — ETIQUETTE SYNDICALE.

Le Conseil central des syndicats catholiques a fait jeudi soir le 12 *novembre, le plus chaleureux accueil à Monsieur Gérard Tremblay, qui vient d'être nommé sous-ministre du Travail de la province de Québec, ministère qui a été créé par une loi adoptée lors de la dernière session de la Législature et qui a pour ministre, l'hon. C.-J. Arcand, député de Maisonneuve.*

* * *

La séance du conseil fut suspendue pour faire place à la réception qui eut lieu sous la présidence de M. E. Thouin, vice-président du conseil. Une délégation de délégués du conseil s'est rendue à la gare pour aller à la rencontre du nouveau sous-ministre. A son entrée dans la salle des délibérations. M. Tremblay, qui était accompagné de Mme Tremblay et de quelques amis intimes, fut salué par la fanfare bien connue sous le nom de l'Harmonie syndicale et les applaudissements des nombreux délégués.

Le président à souhaité la bienvenue à M. Tremblay qui fut secrétaire général des syndicats catholiques depuis douze années, et il a dit toute la joie des délégués de recevoir celui qui fut l'âme du mouvement du syndicalisme catholique de Montréal.

C'est M. l'abbé J. Bertrand qui se fit l'interprète des délégués pour faire les souhaits de bienvenue au sous-ministre. Il a dit que le mouvement ouvrier catholique faisait une lourde perte, mais ceux qui y appartiennent se consolent à la pensée que le nouveau titulaire les comprendra mieux que tout autre dans leurs revendications. Le sous-ministre est le représentant de tous les ouvriers de la province et M. Bertrand déclare qu'on ne pouvait trouver homme plus compétent pour prendre charge d'un poste si important. Pour prendre en mains la cause des ouvriers de la province, il faut avoir des connaissances et de la compétence. M. Tremblay a grandi et vécu avec les ouvriers, c'est dire qu'il les connait bien et les comprend car avec eux il a souffert et bataillé. Les syndiqués catholiques se séparent avec regrets de celui qu'ils ont coudoyé chaque jour et aux moments les plus difficiles. Il salue avec plaisir Mme Tremblay, qui, en femme consciencieuse des devoirs de son mari, fit généreusement le sacrifice des absences de celui-ci, car elle a compris que pour mener à bien une oeuvre sociale, il faut faire des sacrifices. Aujourd'hui, avec son mari, Mme Tremblay partage l'honneur qui échoit à M. Tremblay.

M. Tremblay a dit que le premier sentiment qui montait à son coeur, était

celui de la reconnaissance. Il remercie profondément les délégués de l'accueil si sympathique et si inattendu qu'ils lui faisaient. Il salue avec plaisir l'Harmonie syndicale qui fut aussi à la manifestation qui eut lieu à l'arrivée à Montréal, de l'hon. M. Arcand, nouvellement nommé Ministre du Travail. Il éprouve aussi un profond regret à la pensée qu'il lui faut quitter ceux qui lui ont tant aidé dans la tâche si difficile qu'il avait à remplir comme secrétaire général des syndicats catholiques. Pour le mouvement syndical, il a fait tout son possible. Je reste cependant attaché aux syndicats catholiques et il réclame des syndiqués une collaboration nécessaire pour faire tout ce qui est possible pour la cause ouvrière dans la province de Québec. Si on peut garder certaine réserve, on ne peut être indifférent de la question de morale en matière. Que sera l'avenir se demande M. Tremblay. Il sera ce que la Providence voudra qu'il soit. Je veux servir la classe ouvrière et je compte sur le concours de tous les ouvriers et de tous les citoyens qui veulent le bien de la province, dans la tâche qu'il entreprend et pour la mener à bien afin que tous éprouvent le plaisir de répéter : Qu'il fait bon de vivre dans la province de Québec.

MM. Clovis Bernier, Me Antonio Garneau, Chs Paquet, E. Gamache, L. Girard ont aussi fait quelques remarques et chaudement félicité le nouveau Sous-Ministre.

L'intérêt d'un Canadien

est d'accorder la préférence aux Canadiens. Il doit acheter les produits du pays et utiliser les services de ses compatriotes de préférence à tout autre.

L'enchaînement de toutes les énergies des Canadiens contribuera à rendre le Canada prospère à LEUR PROFIT.

Thérien Frères LIMITÉE
Imprimeurs - Thermographes
Éditeurs - Relieurs
509, rue GOSFORD, MONTRÉAL
(Vis-à-vis l'Hôtel de Ville)
Tél. HArbour *5288

Damien Boileau, Prés. et Gérant, Rés.: 243, McDougall, Outremont, ATlantic 4279.
Aimé Boileau, Vice-Prés. — J.-E. Remillard, Sec.-Trés.

DAMIEN BOILEAU, Ltée
Entrepreneurs généraux
Spécialité: Edifices religieux
Téléphone: MArquette 7806
Edifice "Trust & Loan"
30, rue St-Jacques, Montréal

Tél.: CRescent 4167-68

J. A. ST-AMOUR, Ltée
Entrepreneurs Electriciens
6575, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL

Au cours de la séance du conseil, plusieurs questions importantes furent discutées et des rapports des comités furent présentés.

Sur la demande de la Ligue du Progrès Civique, le conseil décide d'endosser les démarches actuellement faite par cette ligue pour obtenir de la Législature la nomination d'une commission qui verrait à la confection d'un plan d'ensemble pour la ville de Montréal et ses alentours.

Le comité de l'étiquette syndicale demande que le conseil prie les syndicats affiliés nomment chacun un délégué pour faire partie dudit comité de l'étiquette. Le même comité recommande au conseil et aux syndicats affiliés de prendre une part active dans la campagne commencée en faveur de l'étiquette syndicale des cordonniers, de l'imprimerie et de la confection. Il est aussi demandé que le Conseil recommande à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal dans toutes les écoles sous sa juridiction les livres de classes portent l'étiquette syndicale des métiers de l'imprimerie. Les délégués entendent ne rien négliger pour pousser avec autant de vigueur que possible cette campagne en faveur de l'étiquette syndicale et une propagande sera faite dans les syndicats car la coopération de tous les ouvriers est absolument nécessaire pour assurer le succès de la campagne.

MM. Thouin et Gamache ont fait rapport que le Comité de colonisation a décidé d'organiser une souscription en faveur du retour à la terre et ils annoncèrent au Conseil que la fédération des oeuvres catholiques et sociales avait recommandé au guvernement d'augmenter du double la taxe sur les amusements et de prendre 10 p. c. de cette taxe pour aider au retour à la terre.

Tél.: UPtown 5042

E. DUSSAULT

ENTREPRENEUR

Lattage et tringlage métallique

1008 Edifice Keefer
1440, rue Ste-Catherine Ouest
MONTRÉAL

Tél AMherst 1788

Jetté & Lespérance, Ltée

Entrepreneurs en Chauffage et Plomberie

Spécialités : Plans de pouvoir
Nous fournirons nos propres
:: plans, si désiré. ::

2114, RACHEL E., MONTRÉAL

AU CERCLE LÉON XIII

A son assemblée d'ouverture tenue jeudi soir, le 29 octobre dernier, sous la présidence de M. Léonce Girard, le Cercle Léon XIII, cercle d'étude des Syndicats Catholiques, inaugura son programme d'étude sur l'Encyclique Quadragesimo Anno et procéda à l'élection de ses officiers.

M. Léonce Girard souhaita la bienvenue aux nombreux membres qui remplissaient la salle et exposa à larges traits le programme de l'année appuyant surtout sur les avantages que retireront les ouvriers et en particulier les chefs des organisations à étudier avec attention l'Encyclique de Pie XI.

Vous qui êtes des chefs ouvriers, a-t-il dit en substance vous devez être tout d'abord des propagateurs actifs d'une doctrine saine. Et cette doctrine ne peut pas être le socialisme qui nie à l'homme la liberté, les joies du foyer et même l'espérance d'une autre vie; ni le libéralisme économique, puisque impuissant à solutionner le conflit; mais cette doctrine doit être la doctrine sociale catholique qui établit la paix dans les coeurs et l'ordre dans la société.

Vous êtes aussi par vos fonctions les défenseurs attitrés des travailleurs auprès des autorités et auprès de l'Etat. A vous incombe le devoir de demander à l'Etat de faire respecter la propriété privée et de la rendre accessible à tous, de solutionner le plus tôt possible les grèves que Léon XIII appelle de véritables plaies sociales et de faire observer le Jour du Seigneur qui est absolument nécessaire à la santé, au bonheur et à la vie religieuse des travailleurs. Lorsque dans une industrie le travail est trop long et trop pénible pour les femmes et les enfants, lorsque le salaire n'est pas conforme à l'équité, à vous incombe le devoir de trouver, avec l'aide de l'Etat la solution à ces pénibles problèmes.

Vous êtes par votre fonction des chefs d'unions ouvrières, des chefs de ces associations que Léon XIII place au premier rang entre toutes les oeuvres propres à soulager l'indigence et à opérer un rapprochement entre les classes de la société. C'est vous qui êtes chargés de grouper dans les syndicats puissants tous ces ouvriers dépendants chaque jour davantage des uns des autres à cause de la division du travail et de former des associations à base de principes chrétiens de peur que les ouvriers aillent rejoindre les unions dirigées "par des chefs occultes, hostiles ou non chrétiens".

M. J.-B. Délisle, secrétaire de la Fédération des métiers du bâtiment fut choisi président d'élection. Cette élection a donné le résultat suivant: Président, Léonce Girard; Vice-Président, J.-T. Malo; Secrétaire, H. Mitchell; Trésorier, J.-B. Beauregard; Statisticien, E. Gamache.

Invité à porter la parole, M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des Syndicats Catholiques exposa, avec la façon pratique qu'on lui connaît, ce en quoi consistera notre chronique ouvrière, notre cours de religion et de rhétorique. Nous exposerons, dit-il les problèmes pratiques de la religion. Nous ne ferons rien que ce qui intéresse l'ouvrier. La chronique ouvrière vous apprendra à vous exprimer en public et vous tiendra au courant de tout ce qui concerne votre travail. Il est aussi très important qu'un chef ouvrier puisse parler facilement ou au moins clairement devant une assemblée; notre cours de rhétorique lui apprendra l'art de dresser un discours et de le dire. A la fin de l'assemblée, M. l'abbé Bertrand fit aussi l'historique des doctrines du libéralisme et du socialisme.

La conférence portant sur le prologue de l'Encyclique Quadragesimo Anno fut donnée par M. Léonce Girard. Il exposa les conditions économiques qui ont poussé Léon XIII à publier sa lettre sur la condition des ouvriers, donna le contenu de cette encyclique et parla de la façon qu'elle fut reçue par le monde d'alors.

La prochaine assemblée du Cercle Léon XIII a été fixée à jeudi, le 19 novembre prochain. M. l'abbé Bertrand fera le sujet religieux; M. J. Deslauriers, la chronique ouvrière; M. Jean Granger, le travail sur l'Encyclique et M. L. Girard, la rhétorique.

Tél. AMherst 2001.

CIE DE BISCUITS AETNA LIMITÉE

1801, AVENUE DE LORIMIER, - - - MONTRÉAL

Tél. FRontenac 9343 K. C.

Satisfaction assurée

ERNEST MEUNIER

Marchand Tailleur

994 Est, rue Rachel, MONTRÉAL

(2ème porte du Parc LaFontaine)

Rés. 6879, St-Denis
Tél. DO. 8742

ALDÉRIC BLAIN, L.L.L.

de

Blain et Pinard, Avocats.

Immeuble Duluth, Ch. 22.

LAncaster 4469

84 Ouest, rue Notre-Dame

MONTRÉAL

U pour **UNION** — **C** pour **CATHOLIQUE** — **C** pour **CULTIVATEURS**

TOUS TANT QUE NOUS SOMMES, QUE VOULONS-NOUS ?

Des vaines théories ?... des phrases ?... des promesses ?... des privilèges ?...

NON

NOUS VOULONS : la paix, la sécurité, la justice, l'avenir assuré à nos vieux jours, puis à nos fils. Et cela, chez nous sur nos terres à nous. *Nos campagnes se vident, pourquoi ? parce que* nos produits sont déclassés par une production plus économique, mieux organisée, plus intensive. *Parce que* le pays ne rend pas justice, au terrien, à ses risques, à son labeur, à ses droits : on ne le protège pas assez.

QUOI FAIRE : Déserter ?... Courir vers la Ville ?... Passer la frontière ?... NON PAS ! NON ! IL FAUT S'UNIR, pour cela tout d'abord,

M. Paul BOUCHER, L.Sc.S.
Secrétaire général

IL FAUT SE RÉUNIR

TOUS LE FONT BIEN : patrons, ouvriers, commerçants, capitalistes... quêteux ! POURQUOI pas aussi l'agriculteur ?

IL LE FAUT :

1° POUR NOUS INSTRUIRE ENSEMBLE — Nos problèmes : ce qu'ils sont, leurs causes, leur remèdes... Notre technique : ce qu'elle doit être... Nos rendements : ce qu'ils peuvent être... Notre métier n'est-il pas celui où l'on peut toujours apprendre ?

2° POUR NOUS ENCOURAGER ENSEMBLE. — La foi en soi et en l'avenir est la moitié du succès. Unis on se sent plus de coeur à la besogne. Notre faiblesse est faite de notre isolement. Groupés, ne décuplons-nous pas nos forces ? Ne renversons-nous pas les obstacles ?

3° POUR AGIR ENSEMBLE. — Nous défendre pacifiquement oui, mais énergiquement, méthodiquement. Organiser nos services coopératifs : crédit, ventes, achats, assurances. Faire nos affaires nous-mêmes, à nous l'argent qui va aux intermédiaires. Pour cela il faut : *causer, discuter, résoudre. Donc il faut prendre contact, se réunir,* cela pour

S'UNIR... VOUS EN ÊTES ? DITES-LE-NOUS EN ÉCRIVANT :

SECRETARIAT GENERAL DE L'U.C.C.

1231 EST, RUE DEMONTIGNY, - - - MONTRÉAL

CULTIVATEURS, L'U. C. C. VOUS INVITE

P. B. 16

LE CONSOMMATEUR

(Suite de la page 5)

affaires et d'avoir à vaincre par l'ingéniosité de l'organisation là où d'autres essaient de s'en tirer par des réductions de salaires".

Personne n'a jamais affirmé que pour maintenir l'activité il suffirait de conserver les hauts salaires: l'exemple des Etats-Unis serait une preuve frappante du contraire. Il faut en plus donner au marché le plus grand nombre de consommateurs possible. Que les gouvernements continuent de faire exécuter par les chômeurs des travaux utiles, que les capitalistes sacrifient quelque peu leurs gros revenus afin d'employer un plus grand nombre d'ouvriers, et ce sera un grand pas vers la prospérité. Qu'on s'efforce surtout d'élever à notre standard de vie tous ces peuples qui à cause de conditions spéciales — le communisme en Russie, la dépréciation de l'argent en Chine et dans l'Inde, le manque de crédit dans l'Europe Centrale — demeurent malgré des populations innombrables de bien faibles consommateurs.

La crise économique se solutionnera beaucoup plus surement et d'une façon bien moins pénible par l'augmentation du pouvoir d'achat que par la diminution des salaires et le retour à une civilisation moindre.

Léonce GIRARD.

ENRAYEZ ce RHUME

car le NEGLIGER serait vous exposer aux plus graves périls.

Pour quelques sous vous pouvez vous procurer ce que la science, l'expérience et le capital réunis peuvent produire de plus parfait pour vous protéger efficacement, c'est le

Sirop du Dr J. O. LAMBERT

Une forte dose prise au réveil et au coucher prévient TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, CROUP, GRIPPE, Etc., Etc. Pour tous les âges et toutes les classes.

EN VENTE PARTOUT.

LA PLUS GRANDE VENTE SANS EXCEPTION

Dr J. O. Lambert Limitée, 2234, rue St-Antoine, Montréal.

5, rue Sainte-Isaure, Paris, France.
22, de la Glacière, Bruxelles, Belgique.
13, Aldwych, W.C., London, England.
17, Front Street, Troy N. Y., U.S.A.

PAR LES NOTRES ET POUR LES NOTRES

TOUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères
LIMITEE

RUES STE-CATHERINE, ST-ANDRÉ, DEMONTIGNY et ST-CHRISTOPHE

Téléphone : PLateau 5151.

Gin Canadien Melchers Croix d'or

La boisson la plus saine

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

Trois grandeurs de flacons:

Gros:	40 onces	$3.65
Moyens:	26 onces	2.55
Petits:	10 onces	1.10

Distillerie: Berthierville, Qué.

Bureau chef: Montréal

DISTILLATEURS DEPUIS 1898

MELCHERS Distilleries Limited

Hommes d'affaires, Banquiers, Chefs d'entreprises, Employeurs de toutes catégories,

Retenez les services des diplômés de nos écoles techniques et professionnelles

IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT !

LORSQU'IL fonda les écoles techniques et professionnelles de la Province de Québec, Sir Lomer Gouin avait en vue la formation d'une élite commerciale et ouvrière: hommes d'affaires instruits et artisans spécialisés parmi lesquels nos maisons de commerce et nos établissements industriels se choisiraient un personnel expérimenté, répondant parfaitement à leurs besoins.

L'ambition de Sir Lomer Gouin est aujourd'hui réalisée. Dans toutes les branches d'affaires, dans tous les corps de métiers, des jeunes hommes instruits et des artisans dont le diplôme officiel de nos écoles professionnelles et techniques attestent la haute compétence, se mettent à la disposition des entreprises commerciales et industrielles. Ils sont prêts à remplir, à la plus grande satisfaction des employeurs, des postes de confiance.

Je crois qu'il est du devoir et de l'intérêt des patrons de la province de Québec de reconnaître le mérite de ces hommes en leur accordant la préférence. Non seulement ils démontreront ainsi le cas qu'ils font de l'heureuse initiative du gouvernement, mais, en collaborant avec lui, ils aideront à promouvoir le sens de la coopération désormais si nécessaire au progrès de la province et donc, au bien-être de notre population.

On trouve aujourd'hui chez nous, des contre-maîtres, des ingénieurs, des chefs de services, des directeurs d'usines, des gérants, des comptables, etc. Nous ne saurions trop insister, dans l'intérêt de la province et du Canada tout entier, pour renseigner les patrons sur ce fait de la plus haute importance.

Nous sera-t-il permis de faire remarquer aux administrateurs, aux gérants, en un mot à tous les employeurs qu'en se déchargeant sur les diplômés de nos grandes écoles d'une partie de leurs responsabilités, ils travaillent au succès de leurs propres entreprises. Ils s'assurent ainsi les services d'hommes dont, non seulement la compétence est reconnue, mais dont l'esprit ne diffère pas de celui des autres employés, ce qui n'est pas toujours le cas quand les entreprises recrutent leur personnel spécialisé à l'étranger.

Il est sans doute difficile de prévoir les conséquences du choix d'un employé. Mais en recommandant aux patrons d'accorder la préférence aux diplômés de nos écoles techniques et professionnelles, nous croyons demeurer fidèles à l'esprit de coopération et de bon vouloir si cher à nos ancêtres. Nous croyons même qu'en Canadiens éclairés, les employeurs contribueront ainsi à fortifier, entre les groupes, la bonne entente si nécessaire à la prospérité du Canada.

EMPLOYONS LES DIPLÔMÉS DE NOS ÉCOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES !

Athanase David,
Secrétaire Provincial.